E

01. VII 1993

COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JS / 6188099 / Dossier 508

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : STAGES D'OBSERVATION
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 842113U21C1 dom. : 801

Etablissement : INST PROV D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LIEGE

RUE DES AUGUSTINS,30
4000 LIEGE 1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

508

Enseignement de Promotion sociale de Régime 1

Document 8 Bis - Stage *Dossier pédagogique* *Unité de formation*

1. La présente proposition émane du réseau

0	~~Communauté française~~	0	~~Libre~~	~~- confessionnel~~
●	Provincial et communal	0		~~- non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : IPEP'S Liège
adresse complète : Rue des augustins, 30 4000 LIEGE

n° de matricule : 6.188.099
n° de téléphone : 041 / 23.38.04

2. Intitulé de l'unité de formation

Stages d'observation

code : 842113 U21 C1 1801

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 : 1 page

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe 2 : 1 page

5. Classement de l'unité de formation

●	enseignement	secondaire :	Transition ~~transition~~	~~qualification~~
		degré :	~~inférieur~~	supérieur

0 ~~enseignement supérieur de type court~~

0 ~~enseignement supérieur de type long~~

6. Programme du stage

6.1. pour les étudiants repris en annexe 3 : 1 page
6.2. pour le personnel chargé de l'encadrement repris en annexe 4 : 1 page

7. Fixation des capacités terminales repris en annexe 5 : 1 page

8. Profil du (des) chargé(s) decours repris en annexe 6 : 1 page

9. Horaire de l'unité formation :

9.1. Etudiant : 30 périodes

9.2. Encadrement : 15 périodes par élève

10. Date de la proposition du P.O. : 13 MAI 1993 Signature du représentant du P.O. subventionné	Transmis par le réseau le :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PROVINCIAL DIRECTION GENERALE

B. LAMBIN Chef de service

11. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date :

Signature

J. LISON
INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
RENCONTREES

Date : 21 JUIN 1993

Signature du responsable
du service d'inspection

J. MEUNIER

(1) Biffer les mentions inutiles

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Le candidat-animateur devra observer puis analyser les pratiques développées avec différents publics en insertion.

Les terrains spécifiques sont :

- les CEFA ou l'enseignement professionnel de plein exercice du 1er ou 2 ème degrés ;

- les formations de base organisées en promotion sociale ;

- les organismes assurant l'alphabétisation d'adultes non scolarisés ou insuffisamment scolarisés.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Soit :

- Faire preuve des capacités terminales de l'unité : Introduction générale à l'analphabétisme et à l'illettrisme

- Etre porteur de l'attestation de réussite de l'unité : Introduction générale à l'analphabétisme et à l'illettrisme

- Etre inscrit à l'unité : Psychologie et pédagogie des publics en insertion ou être porteur de l'attestation de réussite de cette unité.

PROGRAMME DE STAGE :

Pour les étudiants

Pour chacun des trois terrains imposés, le candidat pourra choisir de faire un stage d'observation de 8, 10 ou 12 périodes, pour autant que le total des périodes de stage atteigne 30 périodes au minimum.

Il devra établir un rapport d'observation pour chacun des terrains observés.

PROGRAMME DE STAGE :

Pour le personnel chargé de l'encadrement

Au cours des 15 périodes d'accompagnement consacrées à chacun des candidats, le superviseur de stage devra :

- orienter l'observation de l'étudiant ;
- l'aider à rédiger un rapport d'observation ;
- évaluer et commenter ce rapport.

Pour accomplir efficacement cet accompagnement, le superviseur sera présent sur le lieu de stage pendant la moitié du nombre de périodes attribuées à la supervision de chaque stage choisi par le candidat.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour chacun des lieux d'observation, être capable :

d'établir un rapport reliant les observations sur le terrain (caractéristiques du public, méthodes) et les données théoriques acquises lors des unités : introduction générale à l'analphabétisme et à l'illettrisme, et psychologie et pédagogie des publics en insertion.

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE L'ENCADREMENT

- Pour les CEFA, l'enseignement professionnel du 1er et du 2 ème degrés ou les formations de base de promotion sociale :

  un enseignant.

- Pour les organismes orientés vers l'alphabétisation d'adultes insuffisamment scolarisés :

  un expert justifiant d'une expérience utile de 1 an au minimum dans ces organismes
  être porteur d'un titre de gradué ou équivalent, ou d'un titre supérieur.